



Newsletter Formation forestière

Novembre 2013

Codoc

1. Déterminer les essences ligneuses grâce à l'application de Codoc
2. apprendre.codoc, un programme de tests pour apprentis forestiers-bûcherons

Formation initiale

3. Démarrage de la formation de praticien forestier AFP
4. «Les forestiers-bûcherons ne savent plus bûcheronner...»

Formation continue

5. On cherche: prestataire de formation pour la filière de conducteur d'engins forestiers en Suisse alémanique
6. Titres compréhensibles à l'échelle internationale
7. Une pénurie de gardes forestiers se profile à l'horizon

Ortra Forêt Suisse

8. Fonds pour la formation professionnelle forestière (FFP Forêt): Budget 2014 équilibré

Divers

9. Le nouveau Centre de génie forestier démarre en 2014
10. Agenda

Codoc

1. Déterminer les essences ligneuses grâce à l'application de Codoc

Codoc a fait réviser et reprogrammer le logiciel de détermination des essences ligneuses «Codoc dendro». Le nouveau programme est maintenant compatible avec tous les navigateurs internet modernes sur PC et Mac. Il contient comme auparavant de très nombreuses informations photos et critères de détermination. La nouvelle application sera disponible dès fin janvier 2014 sous le nom de dendro.codoc.ch. Elle sera gratuite pour les apprentis et les enseignants des connaissances professionnelles.

2. apprendre.codoc, un programme de tests pour apprentis forestiers-bûcherons

Le programme d'exercices pour apprentis forestiers-bûcherons est presque terminé et se trouve à disposition des écoles professionnelles et des apprentis. Son but est d'aider à exercer et approfondir les matières enseignées en école

professionnelle. Des questions sont formulées pour chaque chapitre du classeur pour forestier-bûcheron. Les apprentis ont besoin d'un code d'accès qui est leur est fourni par l'enseignant responsable des connaissances professionnelles. Une partie des tests est aussi accessible «publiquement» sur www.apprendre.codoc.ch sur la page «accès libre».

Formation initiale

[Vers le haut](#)

3. Démarrage de la formation de praticien forestier AFP

La nouvelle année scolaire 2013/14 a marqué le départ de l'apprentissage de 7 apprentis praticiens forestiers (4 en Suisse alémanique et 3 en Suisse romande). L'enseignement des branches professionnelles a lieu par blocs de cours à Grangeneuve (FR). Les contrats d'apprentissage CFC avec des apprentis forestiers-bûcherons qui rencontrent des difficultés scolaires peuvent être transformés en contrats pour praticien forestier AFP en accord avec l'office de la formation professionnelle compétent. Un tel changement est encore possible pour l'année scolaire en cours. Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez contacter soit Codoc concernant la formation de praticien forestier: tél. 032 386 12 45, [info\(at\)codoc.ch](mailto:info(at)codoc.ch), soit André Stettler au sujet de l'école professionnelle et des cours CI, tél. 026 305 55 69.

4. «Les forestiers-bûcherons ne savent plus bûcheronner...»

Si l'on en croit les observations d'Entrepreneurs forestiers Suisse (FUS), les forestiers-bûcherons qui sortent d'apprentissage maîtrisent le bûcheronnage de plus en plus mal. Des observations semblables sont rapportées de la part de formateurs des modules de base (p. ex. le module E16 Méthodes de récolte du bois). Une des raisons de cette évolution pourrait résider dans la diminution du volume de bois exploité par les entreprises du Plateau et par conséquent dans le manque de pratique des apprentis. Cette problématique a été discutée autant par la commission Développement de la profession et Qualité (forestiers-bûcherons) que par le comité de l'Ortra Forêt Suisse. Le sujet sera certainement repris lors de la révision du plan de formation des forestiers-bûcherons qui débutera dans deux ans.

Formation continue

[Vers le haut](#)

5. On cherche: prestataire de formation pour la filière de conducteur d'engins forestiers en Suisse alémanique

Après le retrait d'Economie forestière Suisse (EFS), il n'existe plus de prestataire de formation pour les futurs conducteurs d'engins forestiers en terre alémanique. Ceci touche avant tout le module E9 (Bases de l'utilisation des machines forestières) ainsi que le module de stage. Les centres de formations forestiers et la Fédération des entrepreneurs forestiers FUS vont chercher d'ici février 2014 un prestataire qui accepte de se charger de cette formation. En Suisse romande, l'implication de l'association régionale des entrepreneurs forestiers AREF dans la formation sera renforcée. Informations sur la filière de formation révisée: www.ortra-foret.ch > Projets

6. Titres compréhensibles à l'échelle internationale

«Dualstark» est la Conférence suisse pour les examens professionnels et professionnels supérieurs. Selon ses propres indications, elle représente plus de la moitié de tous les diplômés des formations professionnelles (supérieures), soit 8000 titres décernés. Dualstark a publié un texte de référence en trois langues sur le thème «**Titres compréhensibles à l'échelle internationale pour la formation professionnelle supérieure**»: www.dualstark.ch > Downloads

7. Une pénurie de gardes forestiers se profile à l'horizon

Fin septembre, 32 nouveaux gardes forestiers ont reçu leur diplôme (16 de Suisse alémanique et 16 de Suisse romande). A Maienfeld, le nombre de nouveaux diplômés est de 27. Question: Un total de 59 gardes forestiers tous les deux ans est-il suffisant pour couvrir les besoins? Codoc a récemment mené une enquête sur la structure d'âge des gardes forestiers en Suisse. Il en ressort que ces 15 prochaines années, 469 gardes forestiers (53.1%) partiront à la retraite. Pour les remplacer, il faudrait chaque année environ 40 nouveaux diplômés (en ce moment, on en compte environ 30). Des informations complémentaires et des interviews sur ce sujet paraîtront dans le prochain numéro de coup d'pouce début janvier. Résultats de l'enquête: www.codoc.ch

Ortra Forêt Suisse

[Vers le haut](#)

8. Fonds pour la formation professionnelle forestière (FFP Forêt): Budget 2014 équilibré

Le FFP Forêt prévoit pour 2014 des recettes et des dépenses légèrement supérieures à un million de francs. Environ 75% des ressources sont affectées au soutien des cours interentreprises (CHF 70.- par apprenti et par jour). La formation continue est encouragée à raison de 5.4% du budget (p. ex. filière de contremaître forestier et de garde forestier). 7.9% des recettes sont utilisés pour des tâches régulières de l'Ortra Forêt (révision de la formation professionnelle supérieure, secrétariat Ortra Forêt Suisse et CAQ Forêt, etc.). Les frais administratifs se montent à 11.4%. Pour télécharger le budget: www.ffp-foret.ch

Divers

[Vers le haut](#)

9. Le nouveau Centre de génie forestier démarre en 2014

La diminution du savoir-faire pratique, qui s'observe depuis un certain temps dans le secteur du génie forestier, pose des problèmes de plus en plus sérieux aux cantons, aux communes et aux propriétaires de forêts. C'est pourquoi le CEFOR de Maienfeld a décidé de créer un centre de compétences en génie forestier. L'accent sera mis sur les nouvelles constructions de dessertes comme sur leur entretien (chemins forestiers et ruraux) ainsi que sur les ouvrages de stabilisation. Le responsable du Centre sera Walter Krättli (ing. forestier HES), à l'adresse du Centre forestier de formation à Maienfeld. Une antenne est prévue au CEFOR de Lyss.

10. Agenda

18.01.2014 - à Zollikofen - Journée d'information de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL - www.hafl.bfh.ch

Votre profil: [changer](#) ou [effacer](#).